

Déclaration de Association professionnelle des enseignant.es d'Iran (Téhéran) à l'occasion de la rentrée scolaire 2026-2027



Toute rentrée placée sous le signe de l'apprentissage et du questionnement, surtout lorsqu'elle s'inscrit dans l'univers vibrant de l'enfance et de l'adolescence, fait naître un élan d'espoir. Malgré les nombreuses difficultés, cet élan peut colorer notre existence et y faire rayonner la lumière de la vie.

Nous entamons l'année scolaire 2026-2027 dans un contexte où l'enseignement public en Iran, déjà confronté depuis des années à de multiples crises, doit désormais faire face à deux nouveaux problèmes préoccupants.

D'une part, les écoles ont été fermées à plusieurs reprises ces dernières années, chaque nouvelle crise entraînant de nouvelles interruptions.

D'autre part, le nombre d'enfants privés de scolarité et d'élèves ayant abandonné leurs études augmente de manière extrêmement préoccupante. La pauvreté et la flambée incontrôlée des prix rendent la poursuite de la scolarité difficile, tant pour ces enfants que pour leurs familles.

Ces dernières années, la fermeture des écoles n'est plus une mesure exceptionnelle : elle semble être devenue la règle. À tour de rôle, la pollution de l'air, les pénuries d'énergie lors des périodes de froid comme de chaleur et, au cours de l'année écoulée, l'extension du conflit armé ont perturbé le fonctionnement normal du système éducatif. La fermeture des écoles semble ainsi être devenue le moyen le plus simple de masquer des crises publiques toujours plus graves.

Nous savons tous que, malgré ses importantes limites matérielles et techniques, l'enseignement à distance ne constitue pas un substitut adéquat pour la plupart des élèves. Pour ceux issus de familles aux ressources modestes, il se traduit en pratique par une interruption totale ou partielle de l'apprentissage. Les observations et les nombreux rapports disponibles confirment clairement cette réalité préoccupante.

Les fermetures répétées des écoles ne constituent pas seulement un problème éducatif : elles soulèvent également une question de justice scolaire.

Une autre crise tient à l'aggravation de l'abandon scolaire, de la non-scolarisation et du recours à des formes d'enseignement informelles. Dans les milieux favorisés, ces phénomènes peuvent traduire un manque de motivation et le sentiment que les études ont peu d'incidence sur la situation économique et sociale. Dans les classes moyennes et populaires, ils résultent plutôt de la pression

économique croissante qui pèse sur les ménages. Ainsi, la pauvreté éducative et la pauvreté économique se conjuguent.

Face à une structure politique et économique rigide, fondée sur les privilèges et la corruption, aux guerres et aux conflits idéologiques avec différents pays, à une inflation galopante, au déséquilibre croissant entre revenus et dépenses, à la contraction de l'économie et à la hausse persistante du chômage, certaines familles ne parviennent plus à couvrir leurs dépenses courantes. Elles sont alors contraintes d'arbitrer entre les différents postes de leur budget.

Dans ces conditions, le coût élevé de l'alimentation, du logement, des transports, des vêtements et des chaussures, des fournitures scolaires, ainsi que des équipements nécessaires à l'enseignement à distance, peut empêcher les élèves de poursuivre leur scolarité.

Dans ce contexte, ni l'enseignant, ni la famille, ni l'école ne sont en mesure d'assurer un enseignement continu et de qualité. L'enseignant.e, faute d'un salaire suffisant, doit multiplier les heures de cours ou exercer un autre emploi pour faire face à des dépenses quotidiennes en hausse constante. La famille, dont les revenus ne suivent pas le coût de la vie, est parfois contrainte de faire travailler son enfant. Quant à l'école, elle ferme régulièrement en raison des pénuries d'énergie, de la pollution de l'air, de la guerre ou d'autres crises.

Pendant ce temps, l'élève, au cœur de ce triangle, est oublié. Sa santé psychologique et émotionnelle, fragilisée par les fortes pressions liées à la guerre et par des événements tragiques comme ceux de janvier 2026, ne semble faire l'objet d'aucune prise en charge au sein du système éducatif officiel, alors même que ces épreuves ont des conséquences considérables.

L'ensemble de ces problèmes conduit l'Association syndicale des enseignant.es et les autres organisations syndicales à élargir leurs préoccupations. Depuis des années, elles défendent les revendications des enseignant.es en activité — titulaires, contractuels, chargés de cours et autres — ainsi que des enseignant.es retraités, et dénoncent leurs difficultés persistantes : salaires et avantages sociaux insuffisants, précarité de l'emploi, problèmes liés au système de classement professionnel, manque de couverture d'assurance et mauvaises conditions de travail. Elles doivent désormais aussi se préoccuper des conditions de vie des familles et du droit des élèves à l'éducation.

Au vu de l'ensemble des éléments exposés ci-dessus, l'Association syndicale des enseignant.es entend défendre avec détermination, au cours de la nouvelle année scolaire, les revendications suivantes :

- **Garantir aux enseignant.es et aux autres salariés une rémunération adaptée à l'inflation, car la continuité de l'enseignement et la lutte contre le décrochage scolaire dépendent directement de la situation économique des familles.**
- **Garantir aux élèves une scolarité régulière ainsi qu'un enseignement gratuit et de qualité pour tous. Même en période de crise, notamment lors des crises énergétiques ou des épisodes de pollution, la fermeture des écoles doit rester une solution de dernier recours.**
- **Le ministère de l'Éducation doit fournir aux enseignant.es les outils nécessaires à l'enseignement à distance.**
- **Appliquer pleinement la loi visant à harmoniser les pensions de retraite avec les rémunérations des personnels en activité.**
- **Transférer aux actionnaires la propriété des entreprises affiliées au Fonds d'épargne des enseignant.es et en confier la gestion et l'actionnariat à leurs véritables propriétaires — les enseignant.es — conformément aux statuts adoptés en mars 2025.**

Tout en se réjouissant de la réouverture des écoles en présentiel, l'Association estime que, dans le contexte actuel, celles-ci sont au cœur de crises multiples : crise de l'apprentissage, des salaires et des rémunérations, de la pauvreté, de l'énergie, de l'idéologie et de la qualité de l'enseignement. À tel point que leur mission première — permettre aux élèves d'apprendre — se trouve reléguée au second plan.

Association syndicale des enseignant.es d'Iran (Téhéran)

23 septembre 2026, jour de la rentrée scolaire en Iran